

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017

❧❧❧

Présents :

M. Hervé LUCBÉREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, M. Pierre SERENA,
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maité POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, M. Jacques NAYA,
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Mme Maylis DEL PIANTA donne pouvoir à M. David CORBIN.
Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Denise MICHAUD.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.

❧❧❧

28 - APPEL A PROJETS DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE

Monsieur André LABARTHE expose que l'Agence de l'Eau Adour Garonne lance un appel à projets destiné à soutenir des actions innovantes visant notamment à la réduction des prélèvements sur la ressource pour les différents usages de l'eau de la ville et à la gestion patrimoniale des réseaux et des milieux associés.

Il a donc été identifié une série d'opérations susceptibles de répondre à ces critères :

- Equipement des 9 points de livraison d'eau aux communes et syndicats avoisinants : mise en place de dispositif de télétransmission des données.
Montant H.T. estimé : 30 000 €.
- Création de 8 dispositifs de contrôle de débits sur le réseau de distribution (sectorisation) : mise en place de dispositifs de télétransmission des données.
Montant H.T. estimé : 40 000 €.

- Mise en place de sondes piezo permettant un suivi en continu de l'évolution de la nappe phréatique des puits du Vert de St Pée.
Montant H.T. estimé : 17 000 €.
- Mise en place d'un équipement de radio-relève de la globalité des compteurs (dispositif radio/gestion – équipement des compteurs).
Montant H.T. estimé : 320 000 €.
- Création d'un dispositif de récupération des eaux de toiture au Centre Technique Municipal.
Les usages ciblés : nettoyage voirie, arrosage, hydrocurage réseau,....
Montant H.T. estimé : 30 000 €.
- Mise en place d'un système de gestion automatisée des arrosages – Stade Municipal.
Montant H.T. estimé : 40 000 €.
- Mise en place de dispositifs à « économie d'eau » sur la robinetterie des bâtiments publics (toilettes, points d'eau ...).
Montant H.T. estimé : 18 000 €.
- Réalisation d'une étude de faisabilité relative à la création d'une microcentrale hydroélectrique alimentée par la canalisation de refoulement des Puits du Vert de St Pée.
Objectif ciblé : Réduction du coût d'exploitation des stations de pompage.
Montant H.T. estimé : 10 000 €.

Le montant de la totalité des opérations est estimé à 488 000 € H.T.

Dans le cadre de cet appel à projets, les taux d'aide sont de 70 % (subventions).

Sous réserve de l'éligibilité de la totalité des opérations, le plan de financement prévisionnel peut s'établir comme suit :

	Taux (%)	Montant (H.T)
Agence de l'Eau Adour-Garonne	70	341 600,00
Mairie Oloron Ste Marie	30	146 400,00
Total	100	488 000,00

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **VALIDE** la participation de la Mairie d'Oloron Sainte-Marie au plan de financement proposé dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires permettant la mise en œuvre de la réponse à cet appel à projets.

Ainsi délibéré à OLRON-Ste-MARIE, ledit jour 28 septembre 2017.

Suivent les signatures.-



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 05/10/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/10/2017